

Yvonand, le 20 juin 2025



PROCÈS-VERBAL DU BUREAU N° 27

Présidence : M. Florian Breguet

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

prenant en compte les articles 37 à 48 du règlement du Conseil communal d'Yvonand de mai 2014 ;

valide les commissionnaires suivants pour le préavis 2025/07 (Achat de la parcelle n° 618 pour la réalisation d'une zone scolaire sportive) présidé par le premier membre de l'UDC.

PS	1 ^{er} membre	Liechti Nicolas
	2 ^{ème} membre	Kjelberg Ivar
	3 ^{ème} membre	Berger Amélie
	suppléant	Lecourtier Sarah
PLR	1 ^{er} membre	Guichard Lionel
	2 ^{ème} membre	Walroff Sandra
	suppléant	Méan Katia
UDC	1 ^{er} membre	Rebeaud Pascal
	2 ^{ème} membre	Breguet Patricia
	suppléant	Zeiter Viktor

Le Président

Florian Breguet



La Secrétaire

Pauline Héritier